

Ecole : St Jean la Vêtre

Procès verbal du conseil d'école du : jeudi 10 novembre 2022

PARTICIPANTS**Présents**

Mme Bessaire Annabelle, enseignante
 Mme Brusch Gaëlle, directrice
 Mme Fanget, Mme Thien, M. Daval-Pommier, Mme Marcuccilli et M. Forchez, représentants des mairies de La Côte en Couzan, St Priest la Vêtre, St Jean et La Chambonie
 Mme Combe Christine et M. Perot Romain, parents délégués
 M. Degout, DDEN

Excusés

M. Godel
 Laurent, IEN
 Mme Chabanne
 et M. Penel,
 DDEN

Absents**Ordre du jour :**

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Installation du conseil d'école - Résultats des élections de parents d'élèves - Organisation pédagogique de l'école - Effectifs - Calendrier : dates à retenir et congés - Projets | <ul style="list-style-type: none"> - Plan de continuité pédagogique - Règlement intérieur - Projet d'école - PPMS - USEP - SOU - Lien avec la mairie et travaux - Questions des parents |
|---|---|

Relevé de conclusions :- Résultats des élections de parents d'élèves :

La liste présentée par Mme Combe a obtenu 100% des voix. Il y a eu 28 votants sur 36 inscrits. Il y avait 2 sièges à pourvoir. Mme Combe Christine et M. Perot Romain sont donc représentants titulaires.

Il n'y a pas de suppléant.

- Organisation pédagogique de l'école et effectifs :

Deux classes dans l'école. Pas d'intervenant.

Deux ATSEM pour l'école, soit un temps plein :

Mme Blaise est dans la classe maternelle les lundis et mardis matin ainsi que les jeudis et vendredis après-midi.

Mme Dhainaut est dans la classe maternelle les lundis et mardis après-midi ainsi que les jeudis et vendredis matins.

Les ATSEM s'occupent aussi, sur leur demi-journée de présence, de la garderie de l'encadrement à la cantine et de l'entretien de la classe des grands le soir.

Mme Bessaire Laurence fait l'entretien de la classe des petits, de la salle de motricité, de la couchette et du hall.

Mme Brusch, directrice, a en charge la classe de petite section (2 élèves), moyenne section (2 élèves), grande section (4 élèves) et CE1 (6 élèves) soit 14 élèves.

Mme Bessaire Annabelle a en charge la classe de CP (3 élèves), CE2 (2 élèves), CM1 (4 élèves) et CM2 (4 élèves) soit 13 élèves.

Plusieurs décroisements ont été mis en place :

- les CP avec Mme Brusch en anglais et pour « questionner le monde »
- les CE1 en EPS avec Mme Bessaire les mardis et vendredis après midi après la récréation
- tous ensemble à la chorale.

Les élèves prennent leurs repas, préparés par l'Auberge de la Vallée verte, dans la salle des fêtes, accompagnés par Mmes Blaise, Dhainaut et Bessaire.

Il y a 27 élèves et 18 familles.

Prévisions pour la rentrée 2023 : 1 entrée en PS.

- Calendrier :

Vacances de Noël : du 16 décembre au soir au **mardi** 3 janvier au matin.

Vacances d'hiver : du 3 février au soir au lundi 20 février au matin.

Vacances de printemps : du 7 avril au soir au lundi 24 avril au matin.

Vacances d'été : le vendredi 7 juillet au soir.

Les jours fériés : lundi 1^{er} mai, lundi 8 mai, jeudi 18 mai (Ascension), lundi 29 mai (Pentecôte).

Pont pour l'ascension : pas de classe le vendredi 19 mai.

Spectacle de Noël : non car le projet chorale ne sera pas abouti.

Spectacle de fin d'année : présentation de la chorale, probablement le 30 juin à la salle des fêtes.

- Projets :

Présentation du projet APQ (activités physiques quotidiennes) : 30 minutes réparties en 3 fois 10 minutes les lundis et jeudis. Petites activités dirigées au retour des récréations ou à l'accueil. Les mardis et vendredi, les élèves du CP au CM2 ont EPS. Les élèves de maternelle font de la motricité tous les jours.

Classe transplantée à Bully, les 3 et 4 avril avec l'école de St Just en Bas. Une participation de 20€ par enfant sera demandée aux familles. Un mot passera rapidement. La directrice en profite pour demander si les ATSEM pourront accompagner, la réponse est à donner pour le 20/02.

Six matinées au gymnase de Noirétable en 1^{ère} période.

Ski de fond le 31 janvier.

Trois dates à la médiathèque de Noirétable : 20/01, 23/03 et 26/05.

Natation en fin d'année pour les élèves du CP au CM2.

- Plan de continuité pédagogique :

Les enseignantes ont présenté le plan de continuité pédagogique en cas de nouveau confinement. Envoi de mail et prêt de matériel pour les maternelles. Les familles qui ont des difficultés peuvent se faire connaître (pas d'imprimante, problèmes de connexion internet...).

- Règlement intérieur :

Le conseil d'école a adopté le règlement intérieur mis à jour. Il sera transmis aux familles pour lecture et signature.

- Projet d'école :

La modification est en cours de rédaction. Elle doit être terminée pour le mois de mars. Les grands axes choisis par les enseignantes sont :

- Le climat scolaire
- L'oral
- La communication avec les parents, afin d'améliorer la compréhension des progrès et difficultés de leurs enfants

- PPMS :

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été remis à jour. Il définit les démarches à suivre en cas d'incident (incendie, séisme...). Un deuxième PPMS traite des risques attentat-intrusions.

Deux entraînements ont eu lieu en période 1 : une alerte incendie et un confinement attentat-intrusion.

Un entraînement « risques majeurs » aura lieu en période 2.

La directrice a signalé à la mairie qu'il faudrait amplifier l'alarme incendie afin qu'elle soit audible dans toute l'école. M. Beauvoir avait été contacté mais, comme il n'avait pas installé l'alarme, la mairie s'est tournée vers l'entreprise Desautel qui gère déjà les extincteurs.

De même, il faudrait songer à une deuxième évacuation à l'étage. Cette question sera discutée en conseil municipal.

- USEP :

Deux rencontres sont prévues : jeux collectifs en mars à Chalmazel et danse, activités artistiques en mai à St Didier.

Les écoles participantes sont celles de St Didier, St Just en Bas, Chalmazel, St Georges en Couzan, Les Débats, St Laurent, L'Hôpital et St Jean.

Les enseignantes se chargent de prévenir l'auberge pour les repas, il n'est pas nécessaire que chaque parent appelle dans ce cas-là.

La directrice a remercié les mairies qui ont donné des subventions.

- SOU :

L'AG du S.O.U. a eu lieu le mardi 13 septembre. Les membres du bureau ont déjà prévu : vente de calendriers, vente de produits locaux et tripes.

Le S.O.U. finance les cotisations USEP, les cadeaux de Noël des classes, le transport à la médiathèque, une bonne partie de la classe transplantée, l'achat éventuel de matériel/jeux éducatifs à la demande des enseignantes ...

Les enseignantes remercient l'association pour son investissement et le contact très aimable de leurs membres.

- Lien avec la mairie et travaux :

La directrice a rappelé les difficultés de communication avec la mairie ainsi que les problèmes rencontrés durant la 1^{ère} période (lecture d'un courrier adressé à la mairie, voir document joint).

Réponse pour l'alarme : voir le point « PPMS ».

Réponse pour les soucis de remplacement des différents agents : la mairie a joué de malchance avec les nombreux arrêts maladie et a fait ce qu'elle a pu pour remplacer au mieux. M. le maire a rappelé qu'une nouvelle personne a été embauchée pour remplacer dès que c'est nécessaire. Mme Bruschi a signalé que cette personne n'avait aucune expérience même si elle fait preuve de bonne volonté.

Les mitigeurs qui devaient être installés suite au dernier conseil d'école de l'année dernière ne sont pas encore en place. Un artisan est passé pour voir comment faire, la mairie le relance régulièrement, les travaux devraient avoir lieu dans la semaine du 14 au 18/11.

- Questions de parents concernant la cantine :

Serait-il possible d'avoir des factures plus détaillées où apparaîtrait le nombre de repas facturés sur une période définie ?

Serait-il possible que les factures soient envoyées chaque mois et pas plusieurs à la fois ?

M. le maire a proposé que Mme Marcuccilli et les parents délégués aillent voir la secrétaire de mairie pour procéder à ces améliorations si possible.